**Communiqué**

**Le Directeur général de l'OIT, M. Guy Ryder et le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, M. Nicolas Schmit au Conseil Economique et Social**

**Mercredi, le 7 mai 2014**

Dans le cadre de sa visite de travail au Grand-Duché de Luxembourg, M. Guy Ryder, Directeur général de l'OIT a eu un échange de vues approfondi avec les membres du CES sur l'apport du dialogue social au développement économique et social.

**M. Gary Kneip**, Président du CES s'est dit particulièrement honoré de pouvoir accueillir les deux hôtes de marque au sein de la Maison du dialogue social permanent. Il a souligné l'engagement de l'OIT et du Ministre du Tavail , de l'Emploi et de l'Economie solidaire en faveur du dialogue social et a retracé la récente évolution du dialogue au sein du CES.

**Le Ministre Nicolas Schmit** a fait un playdoyer fervent en faveur du modèle social européen. Il n'est pas dépassé par la mondialisation, car il est en train de faire école auprès de pays émergents.

Il a également invité les membres du CES à donner plus de force au dialogue social pour faire avancer le pays vers plus de progrès économique et social.

**M. Guy Ryder** a souligné le rôle essentiel et exemplaire du point de vue du dialogue social du Luxembourg au sein de l'OIT, notamment pour surmonter les différentes crises économiques du passé.

Pour M. Guy Ryder, il ne suffit pas de marquer son attachement au dialogue social, mais il faut que les partenaires sociaux soient déterminés à y apporter des résultats.

Le dialogue prend du temps, à écouter, à comprendre l'autre. Chaque jour, le dialogue doit faire sa preuve.

Face à la pression internationale, le dialogue social au niveai européen et au niveau international doit saisir les défis pour réconcilier la reconquête de la compétitivité et de la justice sociale.

***Discours de M. Gary Kneip, Président du CES***

*" Monsieur le Directeur général,*

*Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire,*

*Chers membres et invités,*

C'est un grand honneur pour le CES et pour moi-même de pouvoir accueillir aujourd'hui le Directeur général, M. **Guy Ryder** de l'Organisation internationale du Travail à la maison luxembourgeoise du dialogue social permanent, accompagné de M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, qui lui est également un fervent promoteur d'un dialogue social fort et constructif.

Un grand merci à vous Messieurs pour associer le CES à cette visite de travail officielle.

C'est devenu une tradition. Nous avons accueilli en 2007 M. **Juan Somnavia**, votre prédécesseur lors d'une conférence conjointe sur les liens entre les politiques financières et le travail décent.

Monsieur le Directeur général,

Lors d'une récente conférence de fin février, organisée par l'Organisation internationale du travail et l'Union européenne sur le modèle social européen en temps de crise économique et de politique d'austérité, vous avez souligné avec force que le modèle social européen présente toutes les capacités à surmonter la crise pour en sortir renforcé, à condition d'œuvrer activement pour rétablir la confiance et un véritable dialogue social.

Vous avez précisé que pour que le modèle social puisse mieux résister à l'avenir, les réformes doivent être axées sur les choses réellement importantes à savoir: l'investissement, le développement technologique, la stabilité sociale, la mobilité salariale et le développement des compétences et de la formation.

Monsieur le Directeur général,

selon vous une meilleure coordination des politiques économiques et du travail est indispensable pour résoudre les problèmes de compétitivité à travers un policy mix favorable à la relance de l'emploi.

Vous avez conclu en mettant en garde qu'il serait hautement dommageable si la crise économique nous amènerait à abandonner les fondamentaux du modèle social européen.

Notre CES se rallie à une telle approche pour surmonter les conséquences de la crise financière, économique et de l'emploi qui se sont fortement fait ressentir au niveau des institutions du dialogue en Europe.

Il en a été de même, mais dans une moindre mesure au Luxembourg où le CES a été confronté à de graves blocages suite aux divergences de vues des partenaires sociaux sur les politiques à mettre en place, de sorte qu'il a été conduit en 2010 à mettre momentanément ses missions légales entre parenthèses, c'est-à-dire émettre des avis axés sur l'actualité économique, sociale et financière.

Néanmoins, cette mise en parenthèse est allée de pair avec la déclaration des partenaires en faveur de leur profond attachement au modèle social luxembourgeois et de leur ferme volonté de remettre le dialogue social sur des nouveaux rails et de rétablir la confiance entre partenaires sociaux.

A cet effet, le CES s'est mis d'accord, en janvier 2012, sur une déclaration d'accord sur un programme d'activité pour la période 2012-2014, portant sur l'actualisation de nos missions en les adaptant à l'environnement nouveau tant sur le plan national que sur le plan européen et international.

Nous avons analysé les freins à un dialogue social serein et constructif.

Nous avons constaté, entre autres, qu'un des problèmes majeurs auxquels le CES a été confronté par le passé est le chevauchement des discussions menées entre partenaires sociaux sur les mêmes sujets d'actualité dans des enceintes analogues, comme par exemple dans le Comité de coordination tripartite (Tripartite) et le Comité permanent de Travail et de l'Emploi (CPTE).

Pour relancer le dialogue social à court terme, le CES s'est focalisé sur des avis prospectifs aboutissant à des positions largement consensuelles dans le souci de l'intérêt général, économique et social du pays.

Ainsi, il a émis des avis sur le PIBien-être, sur le logement et prochainement sur la future politique d'intégration et de lutte contre les discriminations, ainsi que sur les perspectives économiques sectorielles à moyen et long terme dans une optique de durabilité.

Le CES a également décidé de se ré impliquer dans le semestre européen sur la base de nouvelles modalités.

Nous sommes vivement encouragés par le Gouvernement et notre Ministre de tutelle, M. le Premier Ministre, à continuer dans cette voie et à renforcer le dialogue social pour qu'il puisse apporter une réelle plus-value aux politiques à mettre en place.

Par rapport à la Tripartite et au CPTE, le Gouvernement est d'avis que le CES peut réaliser, le cas échéant, des travaux préparatoires utiles à des négociations futures dans lesdites enceintes. Ceci vaut particulièrement pour le CPTE où, dans le passé, les analyses du CES ont permis de finaliser les instruments à mettre en place: exemple, analyses annuelles sur l'emploi, etc.

Le CPTE est un instrument opérationnel du Gouvernement à un stade où les principales orientations de politique à mettre en œuvre ont déjà été précisées. Ainsi par exemple, en matière de réforme futur du droit de travail sur différents aspects, il serait fort utile de pouvoir disposer, comme par le passé, de l'avis du CES pour cerner les grands axes d'une réforme éventuelle, ex, sécurisation des parcours professionnels.

De commun accord, des entrevues régulières entre le Gouvernement et le CES ont été décidés.

J'estime que le rétablissement de la confiance entre partenaires sociaux est essentiel pour redémarrer sur de nouvelles bases.

Finalement, j'aimerais saluer également le rôle très actif de l'OIT pour surmonter la crise économique depuis 2008, ainsi que la coopération suivie que nous avons dans le cadre de l'Association internationale des CES et Institutions similaires sur différents plan.

Je n'en veux pour exemple que la conférence commune OIT-AICESIS de Madrid en décembre 2013 et le document afférent "*Réaction à la crise mondiale financière, économique et de l'emploi: rôle et influence des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires (CES-IS)*" qui vient d'être publié et que vous trouverez dans votre dossier. Il a été, entre autres, retenu que l'OIT et l'AICESIS devraient continuer à contribuer au renforcement des CES dans les institutions du dialogue social, afin qu'elles deviennent des instruments de bonne gouvernance du marché du travail et de l'économie dans son ensemble.

Nous nous en réjouirons.

Je conclus en retenant qu'il faut rester vigilant, face aux velléités qui se font jouer dans différents pays pour supprimer des CES, l'OIT organe international du dialogue tripartite à ce niveau, nous CES, à notre niveau national pour ressouder le partenariat social, indispensable dans un petit pays en vue de renforcer la compétitivité économique et la cohésion sociale.

Le CES du Luxembourg est fermement décidé à continuer dans cette direction.

M **Ryder**, Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention. "